



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:24-17123>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **24-17123**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CHU BORDEAUX

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

1.1 Acheteur

Nom officiel : Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

1.1 Acheteur

Nom officiel : Centre hospitalier de la Côte Basque

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

1.1 Acheteur

Nom officiel : CH PERIGUEUX

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

1.1 Acheteur

Nom officiel : CH MONT DE MARSAN

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

1.1 Acheteur

Nom officiel : Centre Hospitalier d'Agen-Nerac

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

1.1 Acheteur

Nom officiel : CH PAU

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Sutures mécaniques au profit du groupement régional de commandes

Description : Consultation lancée par un groupement de commandes. Le coordonnateur du groupement de commandes est : Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux M LE DIRECTEUR (Établissement Support du GHT Alliance Gironde). Il a en charge la passation, la signature et la notification de l'accord-cadre. Chaque membre (Établissements Support et Partie) doit suivre l'exécution de l'accord-cadre. L'accord-cadre est conclu avec un maximum en quantité pour l'ensemble des lots, à l'exception des lots 2, 3, 6, 8, 11, 12, 16, 17, 19, et 20 qui comportent des quantités minimales et maximales. Il est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les maximum sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation

Identifiant de la procédure : 8368be0a-b41f-4983-b64d-936a7f384ea9

Identifiant interne : 22UDMFDA365

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : No

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 33600000 Produits pharmaceutiques

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 33141120 Clips, sutures, ligatures

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 33141125 Matériel de suture chirurgical

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 19,851,087 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Agrafe de Michel

Description : Agrafe de Michel -Qté maxi sur 12 mois : 297436 Montant HT estimé du lot pour la durée totale du contrat : 11 864,00 Euro(s) H.T. Les seuils sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 33600000 Produits pharmaceutiques

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 33141120 Clips, sutures, ligatures

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 33141125 Matériel de suture chirurgical

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'exécution des prestations débute pour l'ensemble des lots à la plus tardive des deux dates : le 01/11/2023 ou à la date de notification jusqu'au 31 /08/2024. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les maximum sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique. Afin d'optimiser l'analyse des offres, les fournitures proposées devront faire l'objet d'envoi de 2 unités de spécimens pour tous les lots. Le pouvoir adjudicateur procédera à des essais pour les lots 1, 2, 3, 6, 8, 9, 15, 16, 17, 18, 19,20, 21. Les modalités sont précisées dans le Rc. En droit national, il n'existe aucune obligation quant au caractère public de la séance d'ouverture des plis, aussi les date et heure figurant dans le présent avis ne présentent qu'un caractère informatif. Les établissements membres du groupement régional sont : Chu Bordeaux établissement support du Ght Alliance de Gironde auquel sont rattachés les

établissements parties suivants : Ch Charles Perrens, Pole de santé Arcachon, Ch Bazas, Ch Blaye, Ch Cadillac, Ch Laréole/Langon, Ch Libourne, Ch Sainte Foix La Grande, Csmr de Podensac; Ch Pau établissement support du Ght Bearn Soule auquel sont rattachés les établissements parties suivants :Hl Moleon, Ch Oloron Sainte Marie, Ch Orthez, Cls Pontacq-Nay; Ch Périgueux établissement support du Cht Dordogne auquel sont rattachés les établissements parties suivants :Ch Bergerac, Ch de Belves, Chi Ribérac Dronne Double , Ch de Domme,Ch Excideuil en Périgord, Ch Lanmarye, Ch Montpon-Menestrol,Ch Nontron, hl ehpad Saint Astier, Ch Sarlat; Ch Mont de Marsan établissement support du Ght Landes auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Saint Sever, Ch Dax, Pôle Gériatrique Morcenx; Ch Agen/Nérac établissement support du Ght Moyenne Garonne auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Chd La Candélie, Hl Casteljaloux, Ch Fumel, Ch Marmande/Tonneins, Ch Villeneuve sur Lot, hl ehpad Penne d'agenais ; Ch Bayonne établissement support du Ght Navarre Côte Basque auquel sont rattachés les établissements parties suivants: le Ch Saint palais, Eps de Garazi; Chu de Limoges établissement support du Ght Limousin auquel sont rattachés les établissements parties suivants : c. H. Aubusson, Ch Brive, Ch Tulle, Ch Bort les Orgues, Ch Uzerche, Ch Esquirol, Ch de Haute Corrèze, Ch Gueret, Ch Saint Junien, Ch Bernard Desplas - bourganeuf, Ch Eugène Jamot-La Souterraine, Ch Jacques Boutard-Saint Yrieix, Ch La Valette-Saint Vaury, Ch les Genets d'or - evaux les Bains, Ch Monts et Barrages - saint Leonard de Noblat, Chg Cornil Jean Marie Dazier

5.1.7 **Marché public stratégique**

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : 1-Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative 2- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative 3-Recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du Conseil d'Etat "Tropic" du 16/07/2007 et "Tarn et Garonne" du 04/04/2014. 4- Recours pour Excès de Pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de médiation : CCIRA de Bordeaux

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Agrafeuse à peau à usage unique

Description : Agrafeuse à peau à usage unique Agrafeuse à peau -Qté mini sur 12 mois : 33024 - Qté maxi sur 12 mois : 114264 Montant HT estimé du lot pour la durée totale du contrat : 227 384,00 Euro(s) H.T. Les seuils sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33600000 Produits pharmaceutiques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141120 Clips, sutures, ligatures

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141125 Matériel de suture chirurgical

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'exécution des prestations débute pour l'ensemble des lots à la plus tardive des deux dates : le 01/11/2023 ou à la date de notification jusqu'au 31 /08/2024. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les maximum sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique. Afin d'optimiser l'analyse des offres, les fournitures proposées devront faire l'objet d'envoi de 2 unités de spécimens pour tous les lots. Le pouvoir adjudicateur procédera à des essais pour les lots

1, 2, 3, 6, 8, 9, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21. Les modalités sont précisées dans le Rc. En droit national, il n'existe aucune obligation quant au caractère public de la séance d'ouverture des plis, aussi les date et heure figurant dans le présent avis ne présentent qu'un caractère informatif. Les établissements membres du groupement régional sont : Chu Bordeaux établissement support du Ght Alliance de Gironde auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Charles Perrrens, Pole de santé Arcachon, Ch Bazas, Ch Blaye, Ch Cadillac, Ch Laréole/Langon, Ch Libourne, Ch Sainte Foix La Grande, Csmr de Podensac; Ch Pau établissement support du Ght Bearn Soule auquel sont rattachés les établissements parties suivants :Hl Moleon, Ch Oloron Sainte Marie, Ch Orthez, Cls Pontacq-Nay; Ch Périgueux établissement support du Cht Dordogne auquel sont rattachés les établissements parties suivants :Ch Bergerac, Ch de Belves, Chi Ribérac Dronne Double , Ch de Domme,Ch Excideuil en Périgord, Ch Lanmarye, Ch Montpon-Menestrol,Ch Nontron, hl ehpad Saint Astier, Ch Sarlat; Ch Mont de Marsan établissement support du Ght Landes auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Saint Sever, Ch Dax, Pôle Gériatrique Morcenx; Ch Agen/Nérac établissement support du Ght Moyenne Garonne auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Chd La Candélie, Hl Casteljaloux, Ch Fumel, Ch Marmande/Tonneins, Ch Villeneuve sur Lot, hl ehpad Penne d'agenais ; Ch Bayonne établissement support du Ght Navarre Côte Basque auquel sont rattachés les établissements parties suivants: le Ch Saint palais, Eps de Garazi; Chu de Limoges établissement support du Ght Limousin auquel sont rattachés les établissements parties suivants : c. H. Aubusson, Ch Brive, Ch Tulle, Ch Bort les Orgues, Ch Uzerche, Ch Esquirol, Ch de Haute Corrèze, Ch Gueret, Ch Saint Junien, Ch Bernard Desplas - bourganeuf, Ch Eugène Jamot-La Souterraine, Ch Jacques Boutard-Saint Yrieix, Ch La Valette-Saint Vaury, Ch les Genets d'or - evaux les Bains, Ch Monts et Barrages - saint Leonard de Noblat, Chg Cornil Jean Marie Dautier

5.1.7 **Marché public stratégique**

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : 1-Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative 2- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative 3-Recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du Conseil d'Etat "Tropic" du 16/07/2007 et "Tarn et Garonne" du 04/04/2014. 4- Recours pour Excès de Pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCIRA de Bordeaux

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : Agrafeuse mécanique coupante circulaire manuelle usage unique

Description : Agrafeuse mécanique coupante circulaire manuelle usage unique Agrafeuse mécanique coupante circulaire manuelle -Qté mini sur 12 mois : 710 -Qté maxi sur 12 mois : 2460 Montant HT estimé du lot pour la durée totale du contrat : 713 400,00 Euro(s) H.T. Les seuils sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33600000 Produits pharmaceutiques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141120 Clips, sutures, ligatures

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141125 Matériel de suture chirurgical

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'exécution des prestations débute pour l'ensemble des lots à la plus tardive des deux dates : le 01/11/2023 ou à la date de notification jusqu'au 31 /08/2024. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les maximum sont

exprimés en quantité au sein des documents de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique. Afin d'optimiser l'analyse des offres, les fournitures proposées devront faire l'objet d'envoi de 2 unités de spécimens pour tous les lots. Le pouvoir adjudicateur procédera à des essais pour les lots 1, 2, 3, 6, 8, 9, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21. Les modalités sont précisées dans le Rc. En droit national, il n'existe aucune obligation quant au caractère public de la séance d'ouverture des plis, aussi les date et heure figurant dans le présent avis ne présentent qu'un caractère informatif. Les établissements membres du groupement régional sont : Chu Bordeaux établissement support du Ght Alliance de Gironde auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Charles Perrons, Pole de santé Arcachon, Ch Bazas, Ch Blaye, Ch Cadillac, Ch Laréole/Langon, Ch Libourne, Ch Sainte Foix La Grande, Csmr de Podensac; Ch Pau établissement support du Ght Bearn Soule auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Hl Moleon, Ch Oloron Sainte Marie, Ch Orthez, Cls Pontacq-Nay; Ch Périgueux établissement support du Cht Dordogne auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Bergerac, Ch de Belves, Chi Ribérac Dronne Double , Ch de Domme, Ch Excideuil en Périgord, Ch Lanmarye, Ch Montpon-Menestrol, Ch Nontron, Hl ehpad Saint Astier, Ch Sarlat; Ch Mont de Marsan établissement support du Ght Landes auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Saint Sever, Ch Dax, Pôle Gériatrique Morcenx; Ch Agen/Nérac établissement support du Ght Moyenne Garonne auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Chd La Candélie, Hl Casteljaloux, Ch Fumel, Ch Marmande/Tonneins, Ch Villeneuve sur Lot, Hl ehpad Penne d'agenais ; Ch Bayonne établissement support du Ght Navarre Côte Basque auquel sont rattachés les établissements parties suivants: le Ch Saint palais, Eps de Garazi; Chu de Limoges établissement support du Ght Limousin auquel sont rattachés les établissements parties suivants : c. H. Aubusson, Ch Brive, Ch Tulle, Ch Bort les Orgues, Ch Uzerche, Ch Esquirol, Ch de Haute Corrèze, Ch Gueret, Ch Saint Junien, Ch Bernard Desplas - bourganeuf, Ch Eugène Jamot-La Souterraine, Ch Jacques Boutard-Saint Yrieix, Ch La Valette-Saint Vaury, Ch les Genets d'or - evaux les Bains, Ch Monts et Barrages - saint Leonard de Noblat, Chg Cornil Jean Marie Dautier

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : 1-Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative 2- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative 3-Recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du Conseil d'Etat "Tropic" du 16/07/2007 et "Tarn et Garonne" du 04/04/2014. 4- Recours pour Excès de Pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCIRA de Bordeaux

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux

5.1 Lot : LOT-0004

Titre : Agrafeuse mécanique coupante circulaire motorisée usage unique

Description : Agrafeuse mécanique coupante circulaire motorisée usage unique Agrafeuse mécanique coupante circulaire motorisée -Qté maxi sur 12 mois : 1146 Montant HT estimé du lot pour la durée totale du contrat : 328 520,00 Euro(s) H.T. Les seuils sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33600000 Produits pharmaceutiques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141120 Clips, sutures, ligatures

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141125 Matériel de suture chirurgical

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'exécution des prestations débute pour l'ensemble des lots à la plus tardive des deux dates : le 01/11/2023 ou à la date de notification jusqu'au 31 /08/2024. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un

support physique électronique n'est pas autorisée. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les maximum sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique. Afin d'optimiser l'analyse des offres, les fournitures proposées devront faire l'objet d'envoi de 2 unités de spécimens pour tous les lots. Le pouvoir adjudicateur procédera à des essais pour les lots 1, 2, 3, 6, 8, 9, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21. Les modalités sont précisées dans le Rc. En droit national, il n'existe aucune obligation quant au caractère public de la séance d'ouverture des plis, aussi les date et heure figurant dans le présent avis ne présentent qu'un caractère informatif. Les établissements membres du groupement régional sont : Chu Bordeaux établissement support du Ght Alliance de Gironde auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Charles Perrons, Pole de santé Arcachon, Ch Bazas, Ch Blaye, Ch Cadillac, Ch Laréole/Langon, Ch Libourne, Ch Sainte Foix La Grande, Csmr de Podensac; Ch Pau établissement support du Ght Bearn Soule auquel sont rattachés les établissements parties suivants :Hl Moleon, Ch Oloron Sainte Marie, Ch Orthez, Cls Pontacq-Nay; Ch Périgueux établissement support du Cht Dordogne auquel sont rattachés les établissements parties suivants :Ch Bergerac, Ch de Belves, Chi Ribérac Dronne Double , Ch de Domme,Ch Excideuil en Périgord, Ch Lanmarye, Ch Montpon-Menestrol,Ch Nontron, hl ehpad Saint Astier, Ch Sarlat; Ch Mont de Marsan établissement support du Ght Landes auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Saint Sever, Ch Dax, Pôle Gériatrique Morcenx; Ch Agen/Nérac établissement support du Ght Moyenne Garonne auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Chd La Candélie, Hl Casteljaloux, Ch Fumel, Ch Marmande/Tonneins, Ch Villeneuve sur Lot, hl ehpad Penne d'agenais ; Ch Bayonne établissement support du Ght Navarre Côte Basque auquel sont rattachés les établissements parties suivants: le Ch Saint palais, Eps de Garazi; Chu de Limoges établissement support du Ght Limousin auquel sont rattachés les établissements parties suivants : c. H. Aubusson, Ch Brive, Ch Tulle, Ch Bort les Orgues, Ch Uzerche, Ch Esquirol, Ch de Haute Corrèze, Ch Gueret, Ch Saint Junien, Ch Bernard Desplas - bourganeuf, Ch Eugène Jamot-La Souterraine, Ch Jacques Boutard-Saint Yrieix, Ch La Valette-Saint Vaury, Ch les Genets d'or - evaux les Bains, Ch Monts et Barrages - saint Leonard de Noblat, Chg Cornil Jean Marie Dautier

5.1.7 **Marché public stratégique**

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : 1-Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative 2- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative 3-Recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du Conseil d'Etat

"Tropic" du 16/07/2007 et "Tarn et Garonne" du 04/04/2014. 4-
Recours pour Excès de Pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration
d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCIRA de Bordeaux

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux

5.1 Lot : LOT-0005

Titre : Agrafeuse mécanique coupante linéaire tête courbe usage unique

Description : Agrafeuse mécanique coupante linéaire tête courbe usage unique -Qté maxi sur 12
mois : 1952 Montant HT estimé du lot pour la durée totale du contrat : 571 640,00 Euro(s) H.T.
Les seuils sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33600000 Produits pharmaceutiques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141120 Clips, sutures, ligatures

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141125 Matériel de suture chirurgical

5.1.4 Renouvellement

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du
contractant, comme décrit ici :** L'exécution des prestations débute pour l'ensemble des
lots à la plus tardive des deux dates : le 01/11/2023 ou à la date de notification jusqu'au 31
/08/2024. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de
périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est
de 12 mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Chaque transmission par voie électronique fera l'objet
d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se

termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les maximums sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique. Afin d'optimiser l'analyse des offres, les fournitures proposées devront faire l'objet d'envoi de 2 unités de spécimens pour tous les lots. Le pouvoir adjudicateur procédera à des essais pour les lots 1, 2, 3, 6, 8, 9, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21. Les modalités sont précisées dans le Rc. En droit national, il n'existe aucune obligation quant au caractère public de la séance d'ouverture des plis, aussi les date et heure figurant dans le présent avis ne présentent qu'un caractère informatif. Les établissements membres du groupement régional sont : Chu Bordeaux établissement support du Ght Alliance de Gironde auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Charles Perrens, Pole de santé Arcachon, Ch Bazas, Ch Blaye, Ch Cadillac, Ch Laréole/Langon, Ch Libourne, Ch Sainte Foix La Grande, Csmr de Podensac; Ch Pau établissement support du Ght Bearn Soule auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Hl Moleon, Ch Oloron Sainte Marie, Ch Orthez, Cls Pontacq-Nay; Ch Périgueux établissement support du Cht Dordogne auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Bergerac, Ch de Belves, Ch Ribérac Dronne Double, Ch de Domme, Ch Excideuil en Périgord, Ch Lanmarye, Ch Montpon-Menestrol, Ch Nontron, Hl ehpad Saint Astier, Ch Sarlat; Ch Mont de Marsan établissement support du Ght Landes auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Saint Sever, Ch Dax, Pôle Gériatrique Morcenx; Ch Agen/Nérac établissement support du Ght Moyenne Garonne auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Chd La Candélie, Hl Casteljaloux, Ch Fumel, Ch Marmande/Tonneins, Ch Villeneuve sur Lot, Hl ehpad Penne d'agenais ; Ch Bayonne établissement support du Ght Navarre Côte Basque auquel sont rattachés les établissements parties suivants: le Ch Saint palais, Eps de Garazi; Chu de Limoges établissement support du Ght Limousin auquel sont rattachés les établissements parties suivants : c. H. Aubusson, Ch Brive, Ch Tulle, Ch Bort les Orgues, Ch Uzerche, Ch Esquirol, Ch de Haute Corrèze, Ch Gueret, Ch Saint Junien, Ch Bernard Desplas - bourganeuf, Ch Eugène Jamot-La Souterraine, Ch Jacques Boutard-Saint Yrieix, Ch La Valette-Saint Vaury, Ch les Genets d'or - evaux les Bains, Ch Monts et Barrages - saint Leonard de Noblat, Chg Cornil Jean Marie Dauzier

5.1.7 **Marché public stratégique**

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : 1-Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative 2- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative 3-Recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du Conseil d'Etat "Tropic" du 16/07/2007 et "Tarn et Garonne" du 04/04/2014. 4- Recours pour Excès de Pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration d'infirmité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCIRA de Bordeaux

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux

5.1 Lot : LOT-0006

Titre : Agrafeuse mécanique linéaire coupante rechargeable à usage unique 55 à 100mm

Description : Agrafeuse mécanique linéaire coupante rechargeable à usage unique 55 à 100mm - Qté mini sur 12 mois : 4812 -Qté maxi sur 12 mois : 16652 Montant HT estimé du lot pour la durée totale du contrat : 2 027 818,00 Euro(s) H.T. Les seuils sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation

Identifiant interne : 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33600000 Produits pharmaceutiques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141120 Clips, sutures, ligatures

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141125 Matériel de suture chirurgical

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'exécution des prestations débute pour l'ensemble des lots à la plus tardive des deux dates : le 01/11/2023 ou à la date de notification jusqu'au 31 /08/2024. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les maximums sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique. Afin d'optimiser l'analyse des offres, les fournitures proposées devront faire l'objet d'envoi de 2 unités de spécimens pour tous les lots. Le pouvoir adjudicateur procédera à des essais pour les lots 1, 2, 3, 6, 8, 9, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21. Les modalités sont précisées dans le Rc. En droit national, il n'existe aucune obligation quant au caractère public de la séance d'ouverture des plis, aussi les date et heure figurant dans le présent avis ne présentent qu'un caractère informatif. Les établissements membres du groupement régional sont : Chu Bordeaux établissement support du Ght Alliance de Gironde auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Charles Perrons, Pole de santé Arcachon, Ch Bazas, Ch Blaye, Ch Cadillac, Ch Laréole/Langon, Ch Libourne, Ch Sainte Foix La Grande, Csmr de Podensac; Ch Pau établissement support du Ght Bearn Soule auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Hl Moleon, Ch Oloron Sainte Marie, Ch Orthez, Cls Pontacq-Nay; Ch Périgueux établissement support du Cht Dordogne auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Bergerac, Ch de Belves, Chi Ribérac Dronne Double , Ch de Domme, Ch Excideuil en Périgord, Ch Lanmarye, Ch Montpon-Menestrol, Ch Nontron, Hl ehpad Saint Astier, Ch Sarlat; Ch Mont de Marsan établissement support du Ght Landes auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Saint Sever, Ch Dax, Pôle Gériatrique Morcenx; Ch Agen/Nérac établissement support du Ght Moyenne Garonne auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Chd La Candélie, Hl Casteljaloux, Ch Fumel, Ch Marmande/Tonneins, Ch Villeneuve sur Lot, Hl ehpad Penne d'agenais ; Ch Bayonne établissement support du Ght Navarre Côte Basque auquel sont rattachés les établissements parties suivants: le Ch Saint palais, Eps de Garazi; Chu de Limoges établissement support du Ght Limousin auquel sont rattachés les établissements parties suivants : c. H. Aubusson, Ch Brive, Ch Tulle, Ch Bort les Orgues, Ch Uzerche, Ch Esquirol, Ch de Haute Corrèze, Ch Gueret, Ch Saint Junien, Ch Bernard Desplas - bourganeuf, Ch Eugène Jamot-La Souterraine, Ch Jacques Boutard-Saint Yrieix, Ch La Valette-Saint Vaury, Ch les Genets d'or - evaux les Bains, Ch Monts et Barrages - saint Leonard de Noblat, Chg Cornil Jean Marie Dazier

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : 1-Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative 2- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative 3-Recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du Conseil d'Etat "Tropic" du 16/07/2007 et "Tarn et Garonne" du 04/04/2014. 4- Recours pour Excès de Pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCIRA de Bordeaux

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux

5.1 Lot : LOT-0007

Titre : Agrafeuse mécanique linéaire, rechargeable, à usage unique

Description : Agrafeuse mécanique linéaire, rechargeable, à usage unique -Qté maxi sur 12 mois : 2032 Montant HT estimé du lot pour la durée totale du contrat : 237 552,00 Euro(s) H.T. Les seuils sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation

Identifiant interne : 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 33600000 Produits pharmaceutiques

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 33141120 Clips, sutures, ligatures

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 33141125 Matériel de suture chirurgical

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'exécution des prestations débute pour l'ensemble des lots à la plus tardive des deux dates : le 01/11/2023 ou à la date de notification jusqu'au 31 /08/2024. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de

périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les maximums sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique. Afin d'optimiser l'analyse des offres, les fournitures proposées devront faire l'objet d'envoi de 2 unités de spécimens pour tous les lots. Le pouvoir adjudicateur procédera à des essais pour les lots 1, 2, 3, 6, 8, 9, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21. Les modalités sont précisées dans le Rc. En droit national, il n'existe aucune obligation quant au caractère public de la séance d'ouverture des plis, aussi les date et heure figurant dans le présent avis ne présentent qu'un caractère informatif. Les établissements membres du groupement régional sont : Chu Bordeaux établissement support du Ght Alliance de Gironde auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Charles Perrens, Pole de santé Arcachon, Ch Bazas, Ch Blaye, Ch Cadillac, Ch Laréole/Langon, Ch Libourne, Ch Sainte Foix La Grande, Csmr de Podensac; Ch Pau établissement support du Ght Bearn Soule auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Hl Moleon, Ch Oloron Sainte Marie, Ch Orthez, Cls Pontacq-Nay; Ch Périgueux établissement support du Cht Dordogne auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Bergerac, Ch de Belves, Chi Ribérac Dronne Double, Ch de Domme, Ch Excideuil en Périgord, Ch Lanmarye, Ch Montpon-Menestrol, Ch Nontron, Hl ehpad Saint Astier, Ch Sarlat; Ch Mont de Marsan établissement support du Ght Landes auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Saint Sever, Ch Dax, Pôle Gériatrique Morcenx; Ch Agen/Nérac établissement support du Ght Moyenne Garonne auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Chd La Candélie, Hl Casteljaloux, Ch Fumel, Ch Marmande/Tonneins, Ch Villeneuve sur Lot, Hl ehpad Penne d'agenais ; Ch Bayonne établissement support du Ght Navarre Côte Basque auquel sont rattachés les établissements parties suivants: le Ch Saint palais, Eps de Garazi; Chu de Limoges établissement support du Ght Limousin auquel sont rattachés les établissements parties suivants : c. H. Aubusson, Ch Brive, Ch Tulle, Ch Bort les Orgues, Ch Uzerche, Ch Esquirol, Ch de Haute Corrèze, Ch Gueret, Ch Saint Junien, Ch Bernard Desplas - bourganeuf, Ch Eugène Jamot-La Souterraine, Ch Jacques Boutard-Saint Yrieix, Ch La Valette-Saint Vaury, Ch les Genets d'or - evaux les Bains, Ch Monts et Barrages - saint Leonard de Noblat, Chg Cornil Jean Marie Dauzier

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : 1-Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative 2- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative 3-Recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du Conseil d'Etat "Tropic" du 16/07/2007 et "Tarn et Garonne" du 04/04/2014. 4- Recours pour Excès de Pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCIRA de Bordeaux

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux

5.1 Lot : LOT-0008

Titre : Agrafeuse mécanique linéaire coupante manuelle pour chirurgie ouverte et endoscopie avec chargeur

Description : Agrafeuse mécanique linéaire coupante manuelle pour chirurgie ouverte et endoscopie avec chargeur -Qté mini sur 12 mois : 7225 -Qté maxi sur 12 mois : 37506 Montant HT estimé du lot pour la durée totale du contrat : 6 077 152,00 Euro(s) H.T. Les seuils sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation

Identifiant interne : 8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33600000 Produits pharmaceutiques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141120 Clips, sutures, ligatures

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141125 Matériel de suture chirurgical

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'exécution des prestations débute pour l'ensemble des lots à la plus tardive des deux dates : le 01/11/2023 ou à la date de notification jusqu'au 31/08/2024. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les maximums sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique. Afin d'optimiser l'analyse des offres, les fournitures proposées devront faire l'objet d'envoi de 2 unités de spécimens pour tous les lots. Le pouvoir adjudicateur procédera à des essais pour les lots 1, 2, 3, 6, 8, 9, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21. Les modalités sont précisées dans le Rc. En droit national, il n'existe aucune obligation quant au caractère public de la séance d'ouverture des plis, aussi les date et heure figurant dans le présent avis ne présentent qu'un caractère informatif. Les établissements membres du groupement régional sont : Chu Bordeaux établissement support du Ght Alliance de Gironde auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Charles Perrens, Pole de santé Arcachon, Ch Bazas, Ch Blaye, Ch Cadillac, Ch Laréole/Langon, Ch Libourne, Ch Sainte Foix La Grande, Csmr de Podensac; Ch Pau établissement support du Ght Bearn Soule auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Hl Moleon, Ch Oloron Sainte Marie, Ch Orthez, Cls Pontacq-Nay; Ch Périgueux établissement support du Cht Dordogne auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Bergerac, Ch de Belves, Chi Ribérac Dronne Double, Ch de Domme, Ch Excideuil en Périgord, Ch Lanmarye, Ch Montpon-Menestrol, Ch Nontron, Hl ehpad Saint Astier, Ch Sarlat; Ch Mont de Marsan établissement support du Ght Landes auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Saint Sever, Ch Dax, Pôle Gériatrique Morcenx; Ch Agen/Nérac établissement support du Ght Moyenne Garonne auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Chd La Candélie, Hl Casteljaloux, Ch Fumel, Ch Marmande/Tonneins, Ch Villeneuve sur Lot, Hl ehpad Penne d'agenais ; Ch Bayonne établissement support du Ght Navarre Côte Basque auquel sont rattachés les établissements parties suivants: le Ch Saint palais, Eps de Garazi; Chu de Limoges établissement support du Ght Limousin auquel sont rattachés les établissements parties suivants : c. H. Aubusson, Ch Brive, Ch Tulle, Ch Bort les Orgues, Ch Uzerche, Ch Esquirol, Ch de Haute Corrèze, Ch Gueret, Ch Saint Junien, Ch Bernard Desplas - bourganeuf, Ch Eugène Jamot-La Souterraine, Ch Jacques Boutard-Saint Yrieix, Ch La Valette-Saint Vaury,

5.1.7 **Marché public stratégique**

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : 1-Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative 2- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative 3-Recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du Conseil d'Etat "Tropic" du 16/07/2007 et "Tarn et Garonne" du 04/04/2014. 4- Recours pour Excès de Pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de médiation : CCIRA de Bordeaux

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux

5.1 **Lot** : LOT-0009

Titre : Agrafeuse mécanique linéaire coupante motorisée pour chirurgie ouverte et endoscopie avec chargeur

Description : Agrafeuse mécanique linéaire coupante motorisée pour chirurgie ouverte et endoscopie avec chargeur -Qté maxi sur 12 mois : 7899 Montant HT estimé du lot pour la durée totale du contrat : 1 279 176,00 Euro(s) H.T. Les seuils sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation

Identifiant interne : 9

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 33600000 Produits pharmaceutiques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141120 Clips, sutures, ligatures

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141125 Matériel de suture chirurgical

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'exécution des prestations débute pour l'ensemble des lots à la plus tardive des deux dates : le 01/11/2023 ou à la date de notification jusqu'au 31/08/2024. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les maximums sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique. Afin d'optimiser l'analyse des offres, les fournitures proposées devront faire l'objet d'envoi de 2 unités de spécimens pour tous les lots. Le pouvoir adjudicateur procédera à des essais pour les lots 1, 2, 3, 6, 8, 9, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21. Les modalités sont précisées dans le Rc. En droit national, il n'existe aucune obligation quant au caractère public de la séance d'ouverture des plis, aussi les date et heure figurant dans le présent avis ne présentent qu'un caractère informatif. Les établissements membres du groupement régional sont : Chu Bordeaux établissement support du Ght Alliance de Gironde auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Charles Perrens, Pole de santé Arcachon, Ch Bazas, Ch Blaye, Ch Cadillac, Ch Laréole/Langon, Ch Libourne, Ch Sainte Foix La Grande, Csmr de Podensac; Ch Pau établissement support du Ght Bearn Soule auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Hl Moleon, Ch Oloron Sainte Marie, Ch Orthez, Cls Pontacq-Nay; Ch Périgueux établissement support du Cht Dordogne auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Bergerac, Ch de Belves, Chi Ribérac Dronne Double, Ch de Domme, Ch Excideuil en Périgord, Ch Lanmarye, Ch Montpon-Menestrol, Ch Nontron, Hl ehpad Saint Astier, Ch Sarlat; Ch Mont de Marsan établissement support du Ght Landes auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Saint Sever, Ch Dax, Pôle Gériatrique Morcenx; Ch Agen/Nérac établissement support du Ght Moyenne Garonne auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Chd La Candélie, Hl Casteljaloux, Ch Fumel, Ch

Marmande/Tonneins, Ch Villeneuve sur Lot, hl ehpad Penne d'agenais ; Ch Bayonne établissement support du Ght Navarre Côte Basque auquel sont rattachés les établissements parties suivants: le Ch Saint palais, Eps de Garazi; Chu de Limoges établissement support du Ght Limousin auquel sont rattachés les établissements parties suivants : c. H. Aubusson, Ch Brive, Ch Tulle, Ch Bort les Orgues, Ch Uzerche, Ch Esquirol, Ch de Haute Corrèze, Ch Gueret, Ch Saint Junien, Ch Bernard Desplas - bourganeuf, Ch Eugène Jamot-La Souterraine, Ch Jacques Boutard-Saint Yrieix, Ch La Valette-Saint Vaury, Ch les Genets d'or - evaux les Bains, Ch Monts et Barrages - saint Leonard de Noblat, Chg Cornil Jean Marie Dauzier

5.1.7 **Marché public stratégique**

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : 1-Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative 2- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative 3-Recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du Conseil d'Etat "Tropic" du 16/07/2007 et "Tarn et Garonne" du 04/04/2014. 4- Recours pour Excès de Pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de médiation : CCIRA de Bordeaux

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux

5.1 **Lot :** LOT-0010

Titre : Dispositif de suture mécanique électronique autonome (sans cable) avec protection UU

Description : Dispositif de suture mécanique électronique autonome (sans cable) avec protection UU Dispositif électronique autonome (sans cable) -Qté maxi sur 12 mois : 1107
Montant HT estimé du lot pour la durée totale du contrat : 199 260,00 Euro(s) H.T. Les seuils sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation

Identifiant interne : 10

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33600000 Produits pharmaceutiques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141120 Clips, sutures, ligatures

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141125 Matériel de suture chirurgical

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'exécution des prestations débute pour l'ensemble des lots à la plus tardive des deux dates : le 01/11/2023 ou à la date de notification jusqu'au 31/08/2024. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les maximums sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique. Afin d'optimiser l'analyse des offres, les fournitures proposées devront faire l'objet d'envoi de 2 unités de spécimens pour tous les lots. Le pouvoir adjudicateur procédera à des essais pour les lots 1, 2, 3, 6, 8, 9, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21. Les modalités sont précisées dans le Rc. En droit national, il n'existe aucune obligation quant au caractère public de la séance d'ouverture des plis, aussi les date et heure figurant dans le présent avis ne présentent qu'un caractère informatif. Les établissements membres du groupement régional sont : Chu Bordeaux établissement support du Ght Alliance de Gironde auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Charles Perrons, Pole de santé Arcachon, Ch Bazas, Ch Blaye, Ch Cadillac, Ch Laréole/Langon, Ch Libourne, Ch Sainte Foix La Grande, Csmr de Podensac; Ch Pau établissement support du Ght Bearn Soule auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Hl Moleon, Ch Oloron Sainte Marie, Ch Orthez, Cls Pontacq-Nay; Ch Périgueux établissement support du Cht Dordogne auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Bergerac, Ch de Belves, Chi Ribérac Dronne Double, Ch de Domme, Ch Excideuil en Périgord, Ch Lanmarye, Ch Montpon-

Menestrol, Ch Nontron, Hl ehpad Saint Astier, Ch Sarlat; Ch Mont de Marsan établissement support du Ght Landes auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Saint Sever, Ch Dax, Pôle Gériatrique Morcenx; Ch Agen/Nérac établissement support du Ght Moyenne Garonne auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Chd La Candélie, Hl Casteljaloux, Ch Fumel, Ch Marmande/Tonneins, Ch Villeneuve sur Lot, Hl ehpad Penne d'agenais ; Ch Bayonne établissement support du Ght Navarre Côte Basque auquel sont rattachés les établissements parties suivants: le Ch Saint palais, Eps de Garazi; Chu de Limoges établissement support du Ght Limousin auquel sont rattachés les établissements parties suivants : c. H. Aubusson, Ch Brive, Ch Tulle, Ch Bort les Orgues, Ch Uzerche, Ch Esquirol, Ch de Haute Corrèze, Ch Gueret, Ch Saint Junien, Ch Bernard Desplas - bourganeuf, Ch Eugène Jamot-La Souterraine, Ch Jacques Boutard-Saint Yrieix, Ch La Valette-Saint Vaury, Ch les Genets d'or - evaux les Bains, Ch Monts et Barrages - saint Leonard de Noblat, Chg Cornil Jean Marie Dauzier

5.1.7 **Marché public stratégique**

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : 1-Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative 2- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative 3-Recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du Conseil d'Etat "Tropic" du 16/07/2007 et "Tarn et Garonne" du 04/04/2014. 4- Recours pour Excès de Pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration d'infirmité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de médiation : CCIRA de Bordeaux

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux

5.1 **Lot :** LOT-0011

Titre : Kit pour chirurgie digestive manuel

Description : Kit pour chirurgie digestive manuel -Qté mini sur 12 mois : 2415 -Qté maxi sur 12 mois : 12540 Montant HT estimé du lot pour la durée totale du contrat : 2 032 492,00 Euro(s) H. T. Les seuils sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation

Identifiant interne : 11

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33600000 Produits pharmaceutiques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141120 Clips, sutures, ligatures

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141125 Matériel de suture chirurgical

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'exécution des prestations débute pour l'ensemble des lots à la plus tardive des deux dates : le 01/11/2023 ou à la date de notification jusqu'au 31/08/2024. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les maximum sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique. Afin d'optimiser l'analyse des offres, les fournitures proposées devront faire l'objet d'envoi de 2 unités de spécimens pour tous les lots. Le pouvoir adjudicateur procédera à des essais pour les lots 1, 2, 3, 6, 8, 9, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21. Les modalités sont précisées dans le Rc. En droit national, il n'existe aucune obligation quant au caractère public de la séance d'ouverture des plis, aussi les date et heure figurant dans le présent avis ne présentent qu'un caractère informatif. Les établissements membres du groupement régional sont : Chu Bordeaux établissement support du Ght Alliance de Gironde auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Charles Perrons, Pole de santé Arcachon, Ch Bazas, Ch Blaye, Ch Cadillac, Ch Laréole/Langon, Ch Libourne, Ch Sainte Foix La Grande, Csmr de Podensac; Ch Pau établissement support du Ght Bearn Soule auquel sont rattachés

les établissements parties suivants :HI Moleon, Ch Oloron Sainte Marie, Ch Orthez, Cls Pontacq-Nay; Ch Périgueux établissement support du Cht Dordogne auquel sont rattachés les établissements parties suivants :Ch Bergerac, Ch de Belves, Chi Ribérac Dronne Double , Ch de Domme,Ch Excideuil en Périgord, Ch Lanmarye, Ch Montpon-Menestrol,Ch Nontron, hl ehpad Saint Astier, Ch Sarlat; Ch Mont de Marsan établissement support du Ght Landes auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Saint Sever, Ch Dax, Pôle Gériatrique Morcenx; Ch Agen/Nérac établissement support du Ght Moyenne Garonne auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Chd La Candélie, HI Casteljaloux, Ch Fumel, Ch Marmande/Tonneins, Ch Villeneuve sur Lot, hl ehpad Penne d'agenais ; Ch Bayonne établissement support du Ght Navarre Côte Basque auquel sont rattachés les établissements parties suivants: le Ch Saint palais, Eps de Garazi; Chu de Limoges établissement support du Ght Limousin auquel sont rattachés les établissements parties suivants : c. H. Aubusson, Ch Brive, Ch Tulle, Ch Bort les Orgues, Ch Uzerche, Ch Esquirol, Ch de Haute Corrèze, Ch Gueret, Ch Saint Junien, Ch Bernard Desplas - bourganeuf, Ch Eugène Jamot-La Souterraine, Ch Jacques Boutard-Saint Yrieix, Ch La Valette-Saint Vaury, Ch les Genets d'or - evaux les Bains, Ch Monts et Barrages - saint Leonard de Noblat, Chg Cornil Jean Marie Dauzier

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : 1-Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative 2- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative 3-Recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du Conseil d'Etat "Tropic" du 16/07/2007 et "Tarn et Garonne" du 04/04/2014. 4- Recours pour Excès de Pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCIRA de Bordeaux

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux

5.1 Lot : LOT-0012

Titre : Kit pour chirurgie digestive motorisée

Description : Kit pour chirurgie digestive motorisée -Qté mini sur 12 mois : 1192 -Qté maxi sur 12 mois : 6192 Montant HT estimé du lot pour la durée totale du contrat : 524 256,00 Euro(s) H.T. Les seuils sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation

Identifiant interne : 12

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 33600000 Produits pharmaceutiques

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 33141120 Clips, sutures, ligatures

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 33141125 Matériel de suture chirurgical

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'exécution des prestations débute pour l'ensemble des lots à la plus tardive des deux dates : le 01/11/2023 ou à la date de notification jusqu'au 31 /08/2024. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les maximum sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique. Afin d'optimiser l'analyse des offres, les fournitures proposées devront faire l'objet d'envoi de 2 unités de spécimens pour tous les lots. Le pouvoir adjudicateur procédera à des essais pour les lots 1, 2, 3, 6, 8, 9, 15, 16, 17, 18, 19,20, 21. Les modalités sont précisées dans le Rc. En droit national, il n'existe aucune obligation quant au caractère public de la séance d'ouverture des plis, aussi les date et heure figurant dans le présent avis ne présentent qu'un caractère informatif. Les établissements membres du groupement régional sont : Chu

Bordeaux établissement support du Ght Alliance de Gironde auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Charles Perrens, Pole de santé Arcachon, Ch Bazas, Ch Blaye, Ch Cadillac, Ch Laréole/Langon, Ch Libourne, Ch Sainte Foix La Grande, Csmr de Podensac; Ch Pau établissement support du Ght Bearn Soule auquel sont rattachés les établissements parties suivants :Hl Moleon, Ch Oloron Sainte Marie, Ch Orthez, Cls Pontacq-Nay; Ch Périgueux établissement support du Cht Dordogne auquel sont rattachés les établissements parties suivants :Ch Bergerac, Ch de Belves, Chi Ribérac Dronne Double , Ch de Domme,Ch Excideuil en Périgord, Ch Lanmarye, Ch Montpon-Menestrol,Ch Nontron, hl ehpad Saint Astier, Ch Sarlat; Ch Mont de Marsan établissement support du Ght Landes auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Saint Sever, Ch Dax, Pôle Gériatrique Morcenx; Ch Agen/Nérac établissement support du Ght Moyenne Garonne auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Chd La Candélie, Hl Casteljaloux, Ch Fumel, Ch Marmande/Tonneins, Ch Villeneuve sur Lot, hl ehpad Penne d'agenais ; Ch Bayonne établissement support du Ght Navarre Côte Basque auquel sont rattachés les établissements parties suivants: le Ch Saint palais, Eps de Garazi; Chu de Limoges établissement support du Ght Limousin auquel sont rattachés les établissements parties suivants : c. H. Aubusson, Ch Brive, Ch Tulle, Ch Bort les Orgues, Ch Uzerche, Ch Esquirol, Ch de Haute Corrèze, Ch Gueret, Ch Saint Junien, Ch Bernard Desplas - bourganeuf, Ch Eugène Jamot-La Souterraine, Ch Jacques Boutard-Saint Yrieix, Ch La Valette-Saint Vaury, Ch les Genets d'or - evaux les Bains, Ch Monts et Barrages - saint Leonard de Noblat, Chg Cornil Jean Marie Dautier

5.1.7 **Marché public stratégique**

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : 1-Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative 2- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative 3-Recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du Conseil d'Etat "Tropic" du 16/07/2007 et "Tarn et Garonne" du 04/04/2014. 4- Recours pour Excès de Pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCIRA de Bordeaux

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux

5.1 Lot : LOT-0013

Titre : Kit pour chirurgie digestive

Description : Kit pour chirurgie digestive -Qté maxi sur 12 mois : 1041 Montant HT estimé du lot pour la durée totale du contrat : 90 220,00 Euro(s) H.T. Les seuils sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation

Identifiant interne : 13

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33600000 Produits pharmaceutiques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141120 Clips, sutures, ligatures

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141125 Matériel de suture chirurgical

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'exécution des prestations débute pour l'ensemble des lots à la plus tardive des deux dates : le 01/11/2023 ou à la date de notification jusqu'au 31 /08/2024. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les maximum sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique. Afin d'optimiser l'analyse des offres, les fournitures proposées devront faire l'objet d'envoi de 2 unités de

spécimens pour tous les lots. Le pouvoir adjudicateur procédera à des essais pour les lots 1, 2, 3, 6, 8, 9, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21. Les modalités sont précisées dans le Rc. En droit national, il n'existe aucune obligation quant au caractère public de la séance d'ouverture des plis, aussi les date et heure figurant dans le présent avis ne présentent qu'un caractère informatif. Les établissements membres du groupement régional sont : Chu Bordeaux établissement support du Ght Alliance de Gironde auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Charles Perrens, Pole de santé Arcachon, Ch Bazas, Ch Blaye, Ch Cadillac, Ch Laréole/Langon, Ch Libourne, Ch Sainte Foix La Grande, Csmr de Podensac; Ch Pau établissement support du Ght Bearn Soule auquel sont rattachés les établissements parties suivants :Hl Moleon, Ch Oloron Sainte Marie, Ch Orthez, Cls Pontacq-Nay; Ch Périgueux établissement support du Cht Dordogne auquel sont rattachés les établissements parties suivants :Ch Bergerac, Ch de Belves, Chi Ribérac Dronne Double , Ch de Domme,Ch Excideuil en Périgord, Ch Lanmarye, Ch Montpon-Menestrol,Ch Nontron, hl ehpad Saint Astier, Ch Sarlat; Ch Mont de Marsan établissement support du Ght Landes auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Saint Sever, Ch Dax, Pôle Gériatrique Morcenx; Ch Agen/Nérac établissement support du Ght Moyenne Garonne auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Chd La Candélie, Hl Casteljaloux, Ch Fumel, Ch Marmande/Tonneins, Ch Villeneuve sur Lot, hl ehpad Penne d'agenais ; Ch Bayonne établissement support du Ght Navarre Côte Basque auquel sont rattachés les établissements parties suivants: le Ch Saint palais, Eps de Garazi; Chu de Limoges établissement support du Ght Limousin auquel sont rattachés les établissements parties suivants : c. H. Aubusson, Ch Brive, Ch Tulle, Ch Bort les Orgues, Ch Uzerche, Ch Esquirol, Ch de Haute Corrèze, Ch Gueret, Ch Saint Junien, Ch Bernard Desplas - bourganeuf, Ch Eugène Jamot-La Souterraine, Ch Jacques Boutard-Saint Yrieix, Ch La Valette-Saint Vaury, Ch les Genets d'or - evaux les Bains, Ch Monts et Barrages - saint Leonard de Noblat, Chg Cornil Jean Marie Dautier

5.1.7 **Marché public stratégique**

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : 1-Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative 2- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative 3-Recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du Conseil d'Etat "Tropic" du 16/07/2007 et "Tarn et Garonne" du 04/04/2014. 4- Recours pour Excès de Pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCIRA de Bordeaux

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux

5.1 Lot : LOT-0014

Titre : Kit lobectomie sous vidéo

Description : Kit lobectomie sous vidéo -Qté maxi sur 12 mois : 2234 Montant HT estimé du lot pour la durée totale du contrat : 3 701 738,00 Euro(s) H.T. Les seuils sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation

Identifiant interne : 14

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33600000 Produits pharmaceutiques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141120 Clips, sutures, ligatures

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141125 Matériel de suture chirurgical

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'exécution des prestations débute pour l'ensemble des lots à la plus tardive des deux dates : le 01/11/2023 ou à la date de notification jusqu'au 31 /08/2024. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de

commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les maximum sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique. Afin d'optimiser l'analyse des offres, les fournitures proposées devront faire l'objet d'envoi de 2 unités de spécimens pour tous les lots. Le pouvoir adjudicateur procédera à des essais pour les lots 1, 2, 3, 6, 8, 9, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21. Les modalités sont précisées dans le Rc. En droit national, il n'existe aucune obligation quant au caractère public de la séance d'ouverture des plis, aussi les date et heure figurant dans le présent avis ne présentent qu'un caractère informatif. Les établissements membres du groupement régional sont : Chu Bordeaux établissement support du Ght Alliance de Gironde auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Charles Perrens, Pole de santé Arcachon, Ch Bazas, Ch Blaye, Ch Cadillac, Ch Laréole/Langon, Ch Libourne, Ch Sainte Foix La Grande, Csmr de Podensac; Ch Pau établissement support du Ght Bearn Soule auquel sont rattachés les établissements parties suivants :Hl Moleon, Ch Oloron Sainte Marie, Ch Orthez, Cls Pontacq-Nay; Ch Périgueux établissement support du Cht Dordogne auquel sont rattachés les établissements parties suivants :Ch Bergerac, Ch de Belves, Chi Ribérac Dronne Double , Ch de Domme,Ch Excideuil en Périgord, Ch Lanmarye, Ch Montpon-Menestrol,Ch Nontron, hl ehpad Saint Astier, Ch Sarlat; Ch Mont de Marsan établissement support du Ght Landes auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Saint Sever, Ch Dax, Pôle Gériatrique Morcenx; Ch Agen/Nérac établissement support du Ght Moyenne Garonne auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Chd La Candélie, Hl Casteljaloux, Ch Fumel, Ch Marmande/Tonneins, Ch Villeneuve sur Lot, hl ehpad Penne d'agenais ; Ch Bayonne établissement support du Ght Navarre Côte Basque auquel sont rattachés les établissements parties suivants: le Ch Saint palais, Eps de Garazi; Chu de Limoges établissement support du Ght Limousin auquel sont rattachés les établissements parties suivants : c. H. Aubusson, Ch Brive, Ch Tulle, Ch Bort les Orgues, Ch Uzerche, Ch Esquirol, Ch de Haute Corrèze, Ch Gueret, Ch Saint Junien, Ch Bernard Desplas - bourganeuf, Ch Eugène Jamot-La Souterraine, Ch Jacques Boutard-Saint Yrieix, Ch La Valette-Saint Vaury, Ch les Genets d'or - evaux les Bains, Ch Monts et Barrages - saint Leonard de Noblat, Chg Cornil Jean Marie Dauzier

5.1.7 **Marché public stratégique**

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : 1-Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative 2- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative 3-Recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du Conseil d'Etat "Tropic" du 16/07/2007 et "Tarn et Garonne" du 04/04/2014. 4- Recours pour Excès de Pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCIRA de Bordeaux

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux

5.1 Lot : LOT-0015

Titre : Dispositif trans-oral pour chirurgie bariatrique permettant une anastomose termino-terminale

Description : Dispositif trans-oral pour chirurgie bariatrique permettant une anastomose termino-terminale Dispositif trans-oral pour chirurgie bariatrique -Qté maxi sur 12 mois : 78
Montant HT estimé du lot pour la durée totale du contrat : 7 800,00 Euro(s) H.T. Les seuils sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation

Identifiant interne : 15

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33600000 Produits pharmaceutiques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141120 Clips, sutures, ligatures

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141125 Matériel de suture chirurgical

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'exécution des prestations débute pour l'ensemble des lots à la plus tardive des deux dates : le 01/11/2023 ou à la date de notification jusqu'au 31/08/2024. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli

peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les maximum sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique. Afin d'optimiser l'analyse des offres, les fournitures proposées devront faire l'objet d'envoi de 2 unités de spécimens pour tous les lots. Le pouvoir adjudicateur procédera à des essais pour les lots 1, 2, 3, 6, 8, 9, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21. Les modalités sont précisées dans le Rc. En droit national, il n'existe aucune obligation quant au caractère public de la séance d'ouverture des plis, aussi les date et heure figurant dans le présent avis ne présentent qu'un caractère informatif. Les établissements membres du groupement régional sont : Chu Bordeaux établissement support du Ght Alliance de Gironde auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Charles Perrons, Pole de santé Arcachon, Ch Bazas, Ch Blaye, Ch Cadillac, Ch Laréole/Langon, Ch Libourne, Ch Sainte Foix La Grande, Csmr de Podensac; Ch Pau établissement support du Ght Bearn Soule auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Hl Moleon, Ch Oloron Sainte Marie, Ch Orthez, Cls Pontacq-Nay; Ch Périgueux établissement support du Cht Dordogne auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Bergerac, Ch de Belves, Chi Ribérac Dronne Double , Ch de Domme, Ch Excideuil en Périgord, Ch Lanmarye, Ch Montpon-Menestrol, Ch Nontron, Hl ehpad Saint Astier, Ch Sarlat; Ch Mont de Marsan établissement support du Ght Landes auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Saint Sever, Ch Dax, Pôle Gériatrique Morcenx; Ch Agen/Nérac établissement support du Ght Moyenne Garonne auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Chd La Candélie, Hl Casteljaloux, Ch Fumel, Ch Marmande/Tonneins, Ch Villeneuve sur Lot, Hl ehpad Penne d'agenais ; Ch Bayonne établissement support du Ght Navarre Côte Basque auquel sont rattachés les établissements parties suivants: le Ch Saint palais, Eps de Garazi; Chu de Limoges établissement support du Ght Limousin auquel sont rattachés les établissements parties suivants : c. H. Aubusson, Ch Brive, Ch Tulle, Ch Bort les Orgues, Ch Uzerche, Ch Esquirol, Ch de Haute Corrèze, Ch Gueret, Ch Saint Junien, Ch Bernard Desplas - bourganeuf, Ch Eugène Jamot-La Souterraine, Ch Jacques Boutard-Saint Yrieix, Ch La Valette-Saint Vaury, Ch les Genets d'or - evaux les Bains, Ch Monts et Barrages - saint Leonard de Noblat, Chg Cornil Jean Marie Dauzier

5.1.7 **Marché public stratégique**

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : 1-Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative 2- Référé contractuel prévu aux

articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative 3-Recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du Conseil d'Etat "Tropic" du 16/07/2007 et "Tarn et Garonne" du 04/04/2014. 4- Recours pour Excès de Pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCIRA de Bordeaux

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux

5.1 Lot : LOT-0016

Titre : Multi-applicateur de clips mécaniques avec petit, moyen et large clips, à usage unique

Description : Multi-applicateur de clips mécaniques avec petit, moyen et large clips, à usage unique Multi-applicateur de clips mécaniques -Qté mini sur 12 mois : 4864 -Qté maxi sur 12 mois : 16832 Montant HT estimé du lot pour la durée totale du contrat : 673 280,00 Euro(s) H.T. Les seuils sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation

Identifiant interne : 16

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33600000 Produits pharmaceutiques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141120 Clips, sutures, ligatures

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141125 Matériel de suture chirurgical

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'exécution des prestations débute pour l'ensemble des lots à la plus tardive des deux dates : le 01/11/2023 ou à la date de notification jusqu'au 31 /08/2024. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les maximum sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique. Afin d'optimiser l'analyse des offres, les fournitures proposées devront faire l'objet d'envoi de 2 unités de spécimens pour tous les lots. Le pouvoir adjudicateur procédera à des essais pour les lots 1, 2, 3, 6, 8, 9, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21. Les modalités sont précisées dans le Rc. En droit national, il n'existe aucune obligation quant au caractère public de la séance d'ouverture des plis, aussi les date et heure figurant dans le présent avis ne présentent qu'un caractère informatif. Les établissements membres du groupement régional sont : Chu Bordeaux établissement support du Ght Alliance de Gironde auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Charles Perrens, Pole de santé Arcachon, Ch Bazas, Ch Blaye, Ch Cadillac, Ch Laréole/Langon, Ch Libourne, Ch Sainte Foix La Grande, Csmr de Podensac; Ch Pau établissement support du Ght Bearn Soule auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Hl Moleon, Ch Oloron Sainte Marie, Ch Orthez, Cls Pontacq-Nay; Ch Périgueux établissement support du Cht Dordogne auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Bergerac, Ch de Belves, Chi Ribérac Dronne Double , Ch de Domme, Ch Excideuil en Périgord, Ch Lanmarye, Ch Montpon-Menestrol, Ch Nontron, Hl ehpad Saint Astier, Ch Sarlat; Ch Mont de Marsan établissement support du Ght Landes auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Saint Sever, Ch Dax, Pôle Gériatrique Morcenx; Ch Agen/Nérac établissement support du Ght Moyenne Garonne auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Chd La Candélie, Hl Casteljaloux, Ch Fumel, Ch Marmande/Tonneins, Ch Villeneuve sur Lot, Hl ehpad Penne d'agenais ; Ch Bayonne établissement support du Ght Navarre Côte Basque auquel sont rattachés les établissements parties suivants: le Ch Saint palais, Eps de Garazi; Chu de Limoges établissement support du Ght Limousin auquel sont rattachés les établissements parties suivants : c. H. Aubusson, Ch Brive, Ch Tulle, Ch Bort les Orgues, Ch Uzerche, Ch Esquirol, Ch de Haute Corrèze, Ch Gueret, Ch Saint Junien, Ch Bernard Desplas - bourganeuf, Ch Eugène Jamot-La Souterraine, Ch Jacques Boutard-Saint Yrieix, Ch La Valette-Saint Vaury, Ch les Genets d'or - evaux les Bains, Ch Monts et Barrages - saint Leonard de Noblat, Chg Cornil Jean Marie Dauzier

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : 1-Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative 2- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative 3-Recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du Conseil d'Etat "Tropic" du 16/07/2007 et "Tarn et Garonne" du 04/04/2014. 4- Recours pour Excès de Pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCIRA de Bordeaux

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux

5.1 Lot : LOT-0017

Titre : Multiapplicateur de clips endoscopiques préchargés, à usage unique

Description : Multiapplicateur de clips endoscopiques préchargés, à usage unique -Qté mini sur 12 mois : 2073 -Qté maxi sur 12 mois : 7178 Montant HT estimé du lot pour la durée totale du contrat : 502 460,00 Euro(s) H.T. Les seuils sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation

Identifiant interne : 17

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33600000 Produits pharmaceutiques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141120 Clips, sutures, ligatures

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141125 Matériel de suture chirurgical

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'exécution des prestations débute pour l'ensemble des lots à la plus tardive des deux dates : le 01/11/2023 ou à la date de notification jusqu'au 31

/08/2024. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les maximum sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique. Afin d'optimiser l'analyse des offres, les fournitures proposées devront faire l'objet d'envoi de 2 unités de spécimens pour tous les lots. Le pouvoir adjudicateur procédera à des essais pour les lots 1, 2, 3, 6, 8, 9, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21. Les modalités sont précisées dans le Rc. En droit national, il n'existe aucune obligation quant au caractère public de la séance d'ouverture des plis, aussi les date et heure figurant dans le présent avis ne présentent qu'un caractère informatif. Les établissements membres du groupement régional sont : Chu Bordeaux établissement support du Ght Alliance de Gironde auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Charles Perrons, Pole de santé Arcachon, Ch Bazas, Ch Blaye, Ch Cadillac, Ch Laréole/Langon, Ch Libourne, Ch Sainte Foix La Grande, Csmr de Podensac; Ch Pau établissement support du Ght Bearn Soule auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Hl Moleon, Ch Oloron Sainte Marie, Ch Orthez, Cls Pontacq-Nay; Ch Périgueux établissement support du Cht Dordogne auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Bergerac, Ch de Belves, Chi Ribérac Dronne Double , Ch de Domme, Ch Excideuil en Périgord, Ch Lanmarye, Ch Montpon-Menestrol, Ch Nontron, Hl ehpad Saint Astier, Ch Sarlat; Ch Mont de Marsan établissement support du Ght Landes auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Saint Sever, Ch Dax, Pôle Gériatrique Morcenx; Ch Agen/Nérac établissement support du Ght Moyenne Garonne auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Chd La Candélie, Hl Casteljaloux, Ch Fumel, Ch Marmande/Tonneins, Ch Villeneuve sur Lot, Hl ehpad Penne d'agenais ; Ch Bayonne établissement support du Ght Navarre Côte Basque auquel sont rattachés les établissements parties suivants: le Ch Saint palais, Eps de Garazi; Chu de Limoges établissement support du Ght Limousin auquel sont rattachés les établissements parties suivants : c. H. Aubusson, Ch Brive, Ch Tulle, Ch Bort les Orgues, Ch Uzerche, Ch Esquirol, Ch de Haute Corrèze, Ch Gueret, Ch Saint Junien, Ch Bernard Desplas - bourganeuf, Ch Eugène Jamot-La Souterraine, Ch Jacques Boutard-Saint Yrieix, Ch La Valette-Saint Vaury, Ch les Genets d'or - evaux les Bains, Ch Monts et Barrages - saint Leonard de Noblat, Chg Cornil Jean Marie Dauzier

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : 1-Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative 2- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative 3-Recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du Conseil d'Etat "Tropic" du 16/07/2007 et "Tarn et Garonne" du 04/04/2014. 4- Recours pour Excès de Pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCIRA de Bordeaux

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux

5.1 Lot : LOT-0018

Titre : Chargeurs de clips hémostatiques en titane pour multiapplicateurs de clips endoscopique réutilisable

Description : Chargeurs de clips hémostatiques en titane pour multiapplicateurs de clips endoscopique réutilisable Chargeurs de clips hémostatiques en titane -Qté maxi sur 12 mois : 4480 Montant HT estimé du lot pour la durée totale du contrat : 183 680,00 Euro(s) H.T. Les seuils sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation

Identifiant interne : 18

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33600000 Produits pharmaceutiques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141120 Clips, sutures, ligatures

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141121 Sutures chirurgicales

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'exécution des prestations débute pour l'ensemble des lots à la plus tardive des deux dates : le 01/11/2023 ou à la date de notification jusqu'au 31/08/2024. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les maximums sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique. Afin d'optimiser l'analyse des offres, les fournitures proposées devront faire l'objet d'envoi de 2 unités de spécimens pour tous les lots. Le pouvoir adjudicateur procédera à des essais pour les lots 1, 2, 3, 6, 8, 9, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21. Les modalités sont précisées dans le Rc. En droit national, il n'existe aucune obligation quant au caractère public de la séance d'ouverture des plis, aussi les date et heure figurant dans le présent avis ne présentent qu'un caractère informatif. Les établissements membres du groupement régional sont : Chu Bordeaux établissement support du Ght Alliance de Gironde auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Charles Perrons, Pole de santé Arcachon, Ch Bazas, Ch Blaye, Ch Cadillac, Ch Laréole/Langon, Ch Libourne, Ch Sainte Foix La Grande, Csmr de Podensac; Ch Pau établissement support du Ght Bearn Soule auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Hl Moleon, Ch Oloron Sainte Marie, Ch Orthez, Cls Pontacq-Nay; Ch Périgueux établissement support du Cht Dordogne auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Bergerac, Ch de Belves, Ch Ribérac Dronne Double, Ch de Domme, Ch Excideuil en Périgord, Ch Lanmarye, Ch Montpon-Menestrol, Ch Nontron, Hl ehpad Saint Astier, Ch Sarlat; Ch Mont de Marsan établissement support du Ght Landes auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Saint Sever, Ch Dax, Pôle Gériatrique Morcenx; Ch Agen/Nérac établissement support du Ght Moyenne Garonne auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Chd La Candélie, Hl Casteljaloux, Ch Fumel, Ch Marmande/Tonneins, Ch Villeneuve sur Lot, Hl ehpad Penne d'agenais ; Ch Bayonne établissement support du Ght Navarre Côte Basque auquel sont rattachés les établissements parties suivants: le Ch Saint palais, Eps de Garazi; Chu de Limoges établissement support du Ght Limousin auquel sont rattachés les établissements parties suivants : c. H. Aubusson, Ch Brive, Ch Tulle, Ch Bort les Orgues, Ch Uzerche, Ch Esquirol,

Ch de Haute Corrèze, Ch Gueret, Ch Saint Junien, Ch Bernard Desplas - bourganeuf, Ch Eugène Jamot-La Souterraine, Ch Jacques Boutard-Saint Yrieix, Ch La Valette-Saint Vaury, Ch les Genets d'or - evaux les Bains, Ch Monts et Barrages - saint Leonard de Noblat, Chg Cornil Jean Marie Dauzier

5.1.7 **Marché public stratégique**

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : 1-Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative 2- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative 3-Recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du Conseil d'Etat "Tropic" du 16/07/2007 et "Tarn et Garonne" du 04/04/2014. 4- Recours pour Excès de Pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de médiation : CCIRA de Bordeaux

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux

5.1 **Lot** : LOT-0019

Titre : Clip hémostatique en titane avec MAD des applicateurs réutilisables

Description : Clip hémostatique en titane avec MAD des applicateurs réutilisables Clip hémostatique en titane avec MAD -Qté mini sur 12 mois : 106996 -Qté maxi sur 12 mois : 370208 Montant HT estimé du lot pour la durée totale du contrat : 118 466,00 Euro(s) H.T. Les seuils sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation

Identifiant interne : 19

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 33600000 Produits pharmaceutiques

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 33141120 Clips, sutures, ligatures

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 33141125 Matériel de suture chirurgical

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'exécution des prestations débute pour l'ensemble des lots à la plus tardive des deux dates : le 01/11/2023 ou à la date de notification jusqu'au 31/08/2024. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les maximum sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique. Afin d'optimiser l'analyse des offres, les fournitures proposées devront faire l'objet d'envoi de 2 unités de spécimens pour tous les lots. Le pouvoir adjudicateur procédera à des essais pour les lots 1, 2, 3, 6, 8, 9, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21. Les modalités sont précisées dans le Rc. En droit national, il n'existe aucune obligation quant au caractère public de la séance d'ouverture des plis, aussi les date et heure figurant dans le présent avis ne présentent qu'un caractère informatif. Les établissements membres du groupement régional sont : Chu Bordeaux établissement support du Ght Alliance de Gironde auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Charles Perrons, Pole de santé Arcachon, Ch Bazas, Ch Blaye, Ch Cadillac, Ch Laréole/Langon, Ch Libourne, Ch Sainte Foix La Grande, Csmr de Podensac; Ch Pau établissement support du Ght Bearn Soule auquel sont rattachés les établissements parties suivants :Hl Moleon, Ch Oloron Sainte Marie, Ch Orthez, Cls Pontacq-Nay; Ch Périgueux établissement support du Cht Dordogne auquel sont rattachés les établissements parties suivants :Ch Bergerac, Ch de Belves, Chi Ribérac Dronne Double , Ch de Domme,Ch Excideuil en Périgord, Ch Lanmarye, Ch Montpon-Menestrol,Ch Nontron, hl ehpad Saint Astier, Ch Sarlat; Ch Mont de Marsan établissement support du Ght Landes auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Saint Sever, Ch Dax, Pôle Gériatrique Morcenx; Ch Agen/Nérac établissement support du Ght Moyenne Garonne auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Chd La Candélie, Hl Casteljaloux, Ch Fumel, Ch

Marmande/Tonneins, Ch Villeneuve sur Lot, hl ehpad Penne d'agenais ; Ch Bayonne établissement support du Ght Navarre Côte Basque auquel sont rattachés les établissements parties suivants: le Ch Saint palais, Eps de Garazi; Chu de Limoges établissement support du Ght Limousin auquel sont rattachés les établissements parties suivants : c. H. Aubusson, Ch Brive, Ch Tulle, Ch Bort les Orgues, Ch Uzerche, Ch Esquirol, Ch de Haute Corrèze, Ch Gueret, Ch Saint Junien, Ch Bernard Desplas - bourganeuf, Ch Eugène Jamot-La Souterraine, Ch Jacques Boutard-Saint Yrieix, Ch La Valette-Saint Vaury, Ch les Genets d'or - evaux les Bains, Ch Monts et Barrages - saint Leonard de Noblat, Chg Cornil Jean Marie Dautier

5.1.7 **Marché public stratégique**

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : 1-Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative 2- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative 3-Recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du Conseil d'Etat "Tropic" du 16/07/2007 et "Tarn et Garonne" du 04/04/2014. 4- Recours pour Excès de Pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration d'infirmité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de médiation : CCIRA de Bordeaux

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux

5.1 **Lot :** LOT-0020

Titre : Clip en polymère sur barrettes à fermeture sécurisée avec MAD des pinces réutilisables

Description : Clip en polymère sur barrettes à fermeture sécurisée avec MAD des pinces réutilisables -Qté mini sur 12 mois : 25034 -Qté maxi sur 12 mois : 86624 Montant HT estimé du lot pour la durée totale du contrat : 259 872,00 Euro(s) H.T. Les seuils sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation

Identifiant interne : 20

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33600000 Produits pharmaceutiques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141120 Clips, sutures, ligatures

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141125 Matériel de suture chirurgical

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'exécution des prestations débute pour l'ensemble des lots à la plus tardive des deux dates : le 01/11/2023 ou à la date de notification jusqu'au 31/08/2024. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les maximums sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique. Afin d'optimiser l'analyse des offres, les fournitures proposées devront faire l'objet d'envoi de 2 unités de spécimens pour tous les lots. Le pouvoir adjudicateur procédera à des essais pour les lots 1, 2, 3, 6, 8, 9, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21. Les modalités sont précisées dans le Rc. En droit national, il n'existe aucune obligation quant au caractère public de la séance d'ouverture des plis, aussi les date et heure figurant dans le présent avis ne présentent qu'un caractère informatif. Les établissements membres du groupement régional sont : Chu Bordeaux établissement support du Ght Alliance de Gironde auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Charles Perrons, Pole de santé Arcachon, Ch Bazas, Ch Blaye, Ch Cadillac, Ch Laréole/Langon, Ch Libourne, Ch Sainte Foix La Grande, Csmr de Podensac; Ch Pau établissement support du Ght Bearn Soule auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Hl Moleon, Ch Oloron Sainte Marie, Ch Orthez, Cls Pontacq-Nay; Ch Périgueux établissement support du Cht Dordogne auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Bergerac, Ch de Belves, Chi Ribérac Dronne Double , Ch de Domme, Ch Excideuil en Périgord, Ch Lanmarye, Ch Montpon-

Menestrol, Ch Nontron, Hl ehpad Saint Astier, Ch Sarlat; Ch Mont de Marsan établissement support du Ght Landes auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Saint Sever, Ch Dax, Pôle Gériatrique Morcenx; Ch Agen/Nérac établissement support du Ght Moyenne Garonne auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Chd La Candélie, Hl Casteljaloux, Ch Fumel, Ch Marmande/Tonneins, Ch Villeneuve sur Lot, Hl ehpad Penne d'agenais ; Ch Bayonne établissement support du Ght Navarre Côte Basque auquel sont rattachés les établissements parties suivants: le Ch Saint palais, Eps de Garazi; Chu de Limoges établissement support du Ght Limousin auquel sont rattachés les établissements parties suivants : c. H. Aubusson, Ch Brive, Ch Tulle, Ch Bort les Orgues, Ch Uzerche, Ch Esquirol, Ch de Haute Corrèze, Ch Gueret, Ch Saint Junien, Ch Bernard Desplas - bourganeuf, Ch Eugène Jamot-La Souterraine, Ch Jacques Boutard-Saint Yrieix, Ch La Valette-Saint Vaury, Ch les Genets d'or - evaux les Bains, Ch Monts et Barrages - saint Leonard de Noblat, Chg Cornil Jean Marie Dauzier

5.1.7 **Marché public stratégique**

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : 1-Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative 2- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative 3-Recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du Conseil d'Etat "Tropic" du 16/07/2007 et "Tarn et Garonne" du 04/04/2014. 4- Recours pour Excès de Pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration d'infirmité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de médiation : CCIRA de Bordeaux

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux

5.1 **Lot :** LOT-0021

Titre : Pince à clip automatique avec clips à fermeture sécurisée

Description : Pince à clip automatique avec clips à fermeture sécurisée Pince à clip automatique avec clips -Qté maxi sur 12 mois : 662 Montant HT estimé du lot pour la durée totale du contrat : 58 918,00 Euro(s) H.T. Les seuils sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation

Identifiant interne : 21

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33600000 Produits pharmaceutiques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141120 Clips, sutures, ligatures

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33141125 Matériel de suture chirurgical

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'exécution des prestations débute pour l'ensemble des lots à la plus tardive des deux dates : le 01/11/2023 ou à la date de notification jusqu'au 31/08/2024. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les maximums sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique. Afin d'optimiser l'analyse des offres, les fournitures proposées devront faire l'objet d'envoi de 2 unités de spécimens pour tous les lots. Le pouvoir adjudicateur procédera à des essais pour les lots 1, 2, 3, 6, 8, 9, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21. Les modalités sont précisées dans le Rc. En droit national, il n'existe aucune obligation quant au caractère public de la séance d'ouverture des plis, aussi les date et heure figurant dans le présent avis ne présentent qu'un caractère informatif. Les établissements membres du groupement régional sont : Chu Bordeaux établissement support du Ght Alliance de Gironde auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Charles Perrens, Pole de santé Arcachon, Ch Bazas, Ch Blaye, Ch Cadillac, Ch Laréole/Langon, Ch Libourne, Ch Sainte Foix La Grande, Csmr

de Podensac; Ch Pau établissement support du Ght Bearn Soule auquel sont rattachés les établissements parties suivants :HI Moleon, Ch Oloron Sainte Marie, Ch Orthez, Cls Pontacq-Nay; Ch Périgueux établissement support du Cht Dordogne auquel sont rattachés les établissements parties suivants :Ch Bergerac, Ch de Belves, Chi Ribérac Dronne Double , Ch de Domme,Ch Excideuil en Périgord, Ch Lanmarye, Ch Montpon-Menestrol,Ch Nontron, hl ehpad Saint Astier, Ch Sarlat; Ch Mont de Marsan établissement support du Ght Landes auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Saint Sever, Ch Dax, Pôle Gériatrique Morcenx; Ch Agen/Nérac établissement support du Ght Moyenne Garonne auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Chd La Candélie, HI Casteljaloux, Ch Fumel, Ch Marmande/Tonneins, Ch Villeneuve sur Lot, hl ehpad Penne d'agenais ; Ch Bayonne établissement support du Ght Navarre Côte Basque auquel sont rattachés les établissements parties suivants: le Ch Saint palais, Eps de Garazi; Chu de Limoges établissement support du Ght Limousin auquel sont rattachés les établissements parties suivants : c. H. Aubusson, Ch Brive, Ch Tulle, Ch Bort les Orgues, Ch Uzerche, Ch Esquirol, Ch de Haute Corrèze, Ch Gueret, Ch Saint Junien, Ch Bernard Desplas - bourganeuf, Ch Eugène Jamot-La Souterraine, Ch Jacques Boutard-Saint Yrieix, Ch La Valette-Saint Vaury, Ch les Genets d'or - evaux les Bains, Ch Monts et Barrages - saint Leonard de Noblat, Chg Cornil Jean Marie Dauzier

5.1.7 **Marché public stratégique**

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : 1-Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative 2- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative 3-Recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du Conseil d'Etat "Tropic" du 16/07/2007 et "Tarn et Garonne" du 04/04/2014. 4- Recours pour Excès de Pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de médiation : CCIRA de Bordeaux

5.1 Lot : LOT-0022

Titre : Pince à bourse à usage unique

Description : Pince à bourse à usage unique Pince à bourse à usage unique -Qté maxi sur 12 mois : 298 Montant HT estimé du lot pour la durée totale du contrat : 24 138,00 Euro(s) H.T. Les seuils sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation

Identifiant interne : 22

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 33600000 Produits pharmaceutiques

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 33141120 Clips, sutures, ligatures

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 33141121 Sutures chirurgicales

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 33141125 Matériel de suture chirurgical

5.1.4 **Renouvellement**

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'exécution des prestations débute pour l'ensemble des lots à la plus tardive des deux dates : le 01/11/2023 ou à la date de notification jusqu'au 31 /08/2024. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois

5.1.6 **Informations générales**

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les maximums sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique. Afin d'optimiser l'analyse des offres, les fournitures proposées devront faire l'objet d'envoi de 2 unités de spécimens pour tous les lots. Le pouvoir adjudicateur procédera à des essais pour les lots 1, 2, 3, 6, 8, 9, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21. Les modalités sont précisées dans le Rc. En droit national, il n'existe aucune obligation quant au caractère public de la séance d'ouverture

des plis, aussi les date et heure figurant dans le présent avis ne présentent qu'un caractère informatif. Les établissements membres du groupement régional sont : Chu Bordeaux établissement support du Ght Alliance de Gironde auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Charles Perrens, Pole de santé Arcachon, Ch Bazas, Ch Blaye, Ch Cadillac, Ch Laréole/Langon, Ch Libourne, Ch Sainte Foix La Grande, Csmr de Podensac; Ch Pau établissement support du Ght Bearn Soule auquel sont rattachés les établissements parties suivants :HI Moleon, Ch Oloron Sainte Marie, Ch Orthez, Cls Pontacq-Nay; Ch Périgueux établissement support du Cht Dordogne auquel sont rattachés les établissements parties suivants :Ch Bergerac, Ch de Belves, Chi Ribérac Dronne Double , Ch de Domme,Ch Excideuil en Périgord, Ch Lanmarye, Ch Montpon-Menestrol,Ch Nontron, hl ehpad Saint Astier, Ch Sarlat; Ch Mont de Marsan établissement support du Ght Landes auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Ch Saint Sever, Ch Dax, Pôle Gériatrique Morcenx; Ch Agen/Nérac établissement support du Ght Moyenne Garonne auquel sont rattachés les établissements parties suivants : Chd La Candélie, HI Casteljaloux, Ch Fumel, Ch Marmande/Tonneins, Ch Villeneuve sur Lot, hl ehpad Penne d'agenais ; Ch Bayonne établissement support du Ght Navarre Côte Basque auquel sont rattachés les établissements parties suivants: le Ch Saint palais, Eps de Garazi; Chu de Limoges établissement support du Ght Limousin auquel sont rattachés les établissements parties suivants : c. H. Aubusson, Ch Brive, Ch Tulle, Ch Bort les Orgues, Ch Uzerche, Ch Esquirol, Ch de Haute Corrèze, Ch Gueret, Ch Saint Junien, Ch Bernard Desplas - bourganeuf, Ch Eugène Jamot-La Souterraine, Ch Jacques Boutard-Saint Yrieix, Ch La Valette-Saint Vaury, Ch les Genets d'or - evaux les Bains, Ch Monts et Barrages - saint Leonard de Noblat, Chg Cornil Jean Marie Dauzier

5.1.7 **Marché public stratégique**

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : 1-Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative 2- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative 3-Recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du Conseil d'Etat "Tropic" du 16/07/2007 et "Tarn et Garonne" du 04/04/2014. 4- Recours pour Excès de Pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCIRA de Bordeaux

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les marchés attribués dans le cadre de la procédure en question : 14,104,580 EUR

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MEDTRONIC

Offre :

Identifiant de l'offre : MEDTRONIC

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur du résultat : 285,660 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 245006

Titre : Sutures mécaniques au profit du groupement régional de commandes

Date de conclusion du marché : 01/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

Lauréat :

Nom officiel : BBRAUN MEDICAL

Offre :

Identifiant de l'offre : BBRAUN MEDICAL

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur du résultat : 214,245 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 245003

Titre : Sutures mécaniques au profit du groupement régional de commandes

Date de conclusion du marché : 01/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MEDTRONIC

Offre :

Identifiant de l'offre : MEDTRONIC

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur du résultat : 330,255 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 245006

Titre : Sutures mécaniques au profit du groupement régional de commandes

Date de conclusion du marché : 01/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

Lauréat :

Nom officiel : BBRAUN MEDICAL

Offre :

Identifiant de l'offre : BBRAUN MEDICAL

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur du résultat : 356,072.95 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 245003

Titre : Sutures mécaniques au profit du groupement régional de commandes

Date de conclusion du marché : 01/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

Lauréat :

Nom officiel : JOHNSON & JOHNSON MEDICAL SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : JOHNSON & JOHNSON MEDICAL SAS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur du résultat : 373,920 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 245005

Titre : Sutures mécaniques au profit du groupement régional de commandes

Date de conclusion du marché : 01/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : JOHNSON & JOHNSON MEDICAL SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : JOHNSON & JOHNSON MEDICAL SAS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Valeur du résultat : 168,080 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 245005

Titre : Sutures mécaniques au profit du groupement régional de commandes

Date de conclusion du marché : 01/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : JOHNSON & JOHNSON MEDICAL SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : JOHNSON & JOHNSON MEDICAL SAS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

Valeur du résultat : 316,210 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 245005

Titre : Sutures mécaniques au profit du groupement régional de commandes

Date de conclusion du marché : 01/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : PETERS SURGICAL

Offre :

Identifiant de l'offre : PETERS SURGICAL

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0006

Valeur du résultat : 695,451 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 245007

Titre : Sutures mécaniques au profit du groupement régional de commandes

Date de conclusion du marché : 01/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

Lauréat :

Nom officiel : JOHNSON & JOHNSON MEDICAL SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : JOHNSON & JOHNSON MEDICAL SAS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0006

Valeur du résultat : 767,510 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 245005

Titre : Sutures mécaniques au profit du groupement régional de commandes

Date de conclusion du marché : 01/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MEDTRONIC

Offre :

Identifiant de l'offre : MEDTRONIC

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0007

Valeur du résultat : 123,784 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 245006

Titre : Sutures mécaniques au profit du groupement régional de commandes

Date de conclusion du marché : 01/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0008

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MEDTRONIC

Offre :

Identifiant de l'offre : MEDTRONIC

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0008

Valeur du résultat : 2,002,616 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 245006

Titre : Sutures mécaniques au profit du groupement régional de commandes

Date de conclusion du marché : 01/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

Lauréat :

Nom officiel : JOHNSON & JOHNSON MEDICAL SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : JOHNSON & JOHNSON MEDICAL SAS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0008

Valeur du résultat : 2,210,215 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 245005

Titre : Sutures mécaniques au profit du groupement régional de commandes

Date de conclusion du marché : 01/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 6

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0009

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : JOHNSON & JOHNSON MEDICAL SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : JOHNSON & JOHNSON MEDICAL SAS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0009

Valeur du résultat : 514,731 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 245005

Titre : Sutures mécaniques au profit du groupement régional de commandes

Date de conclusion du marché : 01/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0010

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MEDTRONIC

Offre :

Identifiant de l'offre : MEDTRONIC

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0010

Valeur du résultat : 160,515 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 245006

Titre : Sutures mécaniques au profit du groupement régional de commandes

Date de conclusion du marché : 01/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0011

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MEDTRONIC

Offre :

Identifiant de l'offre : MEDTRONIC

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0011

Valeur du résultat : 812,735 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 245006

Titre : Sutures mécaniques au profit du groupement régional de commandes

Date de conclusion du marché : 01/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

Lauréat :

Nom officiel : JOHNSON & JOHNSON MEDICAL SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : JOHNSON & JOHNSON MEDICAL SAS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0011

Valeur du résultat : 940,533 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 245005

Titre : Sutures mécaniques au profit du groupement régional de commandes

Date de conclusion du marché : 01/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0012

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MEDTRONIC

Offre :

Identifiant de l'offre : MEDTRONIC

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0012

Valeur du résultat : 467,733 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 245006

Titre : Sutures mécaniques au profit du groupement régional de commandes

Date de conclusion du marché : 01/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

Lauréat :

Nom officiel : JOHNSON & JOHNSON MEDICAL SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : JOHNSON & JOHNSON MEDICAL SAS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0012

Valeur du résultat : 509,139 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 245005

Titre : Sutures mécaniques au profit du groupement régional de commandes

Date de conclusion du marché : 01/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0013

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : JOHNSON & JOHNSON MEDICAL SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : JOHNSON & JOHNSON MEDICAL SAS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0013

Valeur du résultat : 130,286 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 245005

Titre : Sutures mécaniques au profit du groupement régional de commandes

Date de conclusion du marché : 01/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0014

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : JOHNSON & JOHNSON MEDICAL SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : JOHNSON & JOHNSON MEDICAL SAS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0014

Valeur du résultat : 1,106,898 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 245005

Titre : Sutures mécaniques au profit du groupement régional de commandes

Date de conclusion du marché : 01/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0015

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MEDTRONIC

Offre :

Identifiant de l'offre : MEDTRONIC

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0015

Valeur du résultat : 5,031 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 245006

Titre : Sutures mécaniques au profit du groupement régional de commandes

Date de conclusion du marché : 01/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0016

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MEDTRONIC

Offre :

Identifiant de l'offre : MEDTRONIC

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0016

Valeur du résultat : 265,104 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 245006

Titre : Sutures mécaniques au profit du groupement régional de commandes

Date de conclusion du marché : 01/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

Lauréat :

Nom officiel : JOHNSON & JOHNSON MEDICAL SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : JOHNSON & JOHNSON MEDICAL SAS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0016

Valeur du résultat : 252,480 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 245005

Titre : Sutures mécaniques au profit du groupement régional de commandes

Date de conclusion du marché : 01/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0017

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MEDTRONIC

Offre :

Identifiant de l'offre : MEDTRONIC

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0017

Valeur du résultat : 305,065 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 245006

Titre : Sutures mécaniques au profit du groupement régional de commandes

Date de conclusion du marché : 01/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

Lauréat :

Nom officiel : APPLIED MEDICAL FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : APPLIED MEDICAL FRANCE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0017

Valeur du résultat : 218,929 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 245002

Titre : Multiapplicateur de clips endoscopiques préchargés, à usage unique

Date de conclusion du marché : 01/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0018

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : TELEFLEX MEDICAL

Offre :

Identifiant de l'offre : TELEFLEX MEDICAL

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0018

Valeur du résultat : 4,144 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 245008

Titre : Sutures mécaniques au profit du groupement régional de commandes

Date de conclusion du marché : 01/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0019

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : PETERS SURGICAL

Offre :

Identifiant de l'offre : PETERS SURGICAL

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0019

Valeur du résultat : 290,613.28 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 245007

Titre : Sutures mécaniques au profit du groupement régional de commandes

Date de conclusion du marché : 01/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

Lauréat :

Nom officiel : JOHNSON & JOHNSON MEDICAL SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : JOHNSON & JOHNSON MEDICAL SAS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0019

Valeur du résultat : 740,416 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 245005

Titre : Sutures mécaniques au profit du groupement régional de commandes

Date de conclusion du marché : 01/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

Lauréat :

Nom officiel : TELEFLEX MEDICAL

Offre :

Identifiant de l'offre : TELEFLEX MEDICAL

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0019

Valeur du résultat : 342,442.4 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 245008

Titre : Sutures mécaniques au profit du groupement régional de commandes

Date de conclusion du marché : 01/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0020

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : COUSIN BIOSERV

Offre :

Identifiant de l'offre : COUSIN BIOSERV

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0020

Valeur du résultat : 663,103.6 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 245004

Titre : Clip en polymère sur barrettes à fermeture sécurisée avec Mad des pinces réutilisables

Date de conclusion du marché : 01/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

Lauréat :

Nom officiel : TELEFLEX MEDICAL

Offre :

Identifiant de l'offre : TELEFLEX MEDICAL

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0020

Valeur du résultat : 666,571.68 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 245008

Titre : Sutures mécaniques au profit du groupement régional de commandes

Date de conclusion du marché : 01/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0021

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0022

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MEDTRONIC

Offre :

Identifiant de l'offre : MEDTRONIC

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0022

Valeur du résultat : 12,739.5 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 245006

Titre : Sutures mécaniques au profit du groupement régional de commandes

Date de conclusion du marché : 01/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : CHU BORDEAUX

Numéro d'enregistrement : 26330582300019

Adresse postale : 12 rue Dubernat

Ville : Talence

Code postal : 33400

Pays : France

Point de contact : DIRECTEUR LE

Adresse électronique : cecoma@chu-bordeaux.fr

Téléphone : 0556795679

Adresse internet : <https://www.chu-bordeaux.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.info>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Chef de groupe

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux

Numéro d'enregistrement : 1620606

Adresse postale : Chu De Bordeaux 12 Rue Dubernat

Ville : Talence Cedex

Code postal : 33404

Pays : France

Adresse électronique : correspondre@aws.fr

Téléphone : 0556795679

Télécopieur : 0556795357

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.info>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Centre hospitalier de la Côte Basque

Numéro d'enregistrement : 1620607

Adresse postale : Centre Hospitalier de la cote basque - Bayonne 13 Avenue de l'interne
Jacques Loëb

Ville : Bayonne

Code postal : 64109

Pays : France

Adresse électronique : correspondre@aws.fr

Téléphone : 0556795679

Télécopieur : 0556795357

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.info>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0005

Nom officiel : CH PERIGUEUX

Numéro d'enregistrement : 1620608

Adresse postale : Centre Hospitalier de Périgueux 80 Avenue Georges Pompidou

Ville : Périgueux

Code postal : 24019

Pays : France

Adresse électronique : correspondre@aws.fr

Téléphone : 0556795679

Télécopieur : 0556795357

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.info>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0006

Nom officiel : CH MONT DE MARSAN

Numéro d'enregistrement : 1620609

Adresse postale : Centre Hospitalier de Mont de Marsan Avenue Pierre de Coubertin

Ville : Mont de Marsan

Code postal : 40024

Pays : France

Adresse électronique : correspondre@aws.fr

Téléphone : 0556795679

Télécopieur : 0556795357

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.info>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0007

Nom officiel : Centre Hospitalier d'Agen-Nerac

Numéro d'enregistrement : 1620610

Adresse postale : Centre Hospitalier d'Agen Route de Villeneuve sur Lot, Saint Esprit

Ville : Agen

Code postal : 47923

Pays : France

Adresse électronique : correspondre@aws.fr

Téléphone : 0556795679

Télécopieur : 0556795357

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.info>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0008

Nom officiel : CH PAU

Numéro d'enregistrement : 1620611

Adresse postale : Centre Hospitalier de Pau 4 Boulevard Hauterive

Ville : Pau

Code postal : 64046

Pays : France

Adresse électronique : correspondre@aws.fr

Téléphone : 0556795679

Télécopieur : 0556795357

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.info>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0009

Nom officiel : Tribunal administratif de Bordeaux

Numéro d'enregistrement : 727870

Adresse postale : 9 Rue Tastet

Ville : Bordeaux

Code postal : 33063

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr

Téléphone : 0556993800

Télécopieur : 0556243903

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0010

Nom officiel : CCIRA de Bordeaux

Numéro d'enregistrement : 780481

Adresse postale : 103 bis, rue Belleville

Ville : Bordeaux

Code postal : 33063

Pays : France

Adresse électronique : claire.gachet@direccte.gouv.fr

Téléphone : 0556692718

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0011

Nom officiel : MEDTRONIC

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 9 Bd Romain Rolland

Ville : Paris 14

Code postal : 75014

Pays : France

Adresse électronique : rs.marches.france@medtronic.com

Téléphone : 01 55 38 17 00

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0002

8.1 ORG-0012

Nom officiel : MEDTRONIC

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 9 Bd Romain Rolland

Ville : Paris 14

Code postal : 75014

Pays : France

Adresse électronique : rs.marches.france@medtronic.com

Téléphone : 01 55 38 17 00

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0003

8.1 ORG-0013

Nom officiel : JOHNSON & JOHNSON MEDICAL SAS

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 1 Rue Camille Desmoulins

Ville : Issy Les Moulineaux

Code postal : 92787

Pays : France

Adresse électronique : jnjmedao@its.jnj.com

Téléphone : 0155002200

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0004

8.1 ORG-0014

Nom officiel : JOHNSON & JOHNSON MEDICAL SAS

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 1 Rue Camille Desmoulins

Ville : Issy Les Moulineaux

Code postal : 92787

Pays : France

Adresse électronique : jnjmedao@its.jnj.com

Téléphone : 0155002200

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0005

8.1 ORG-0015

Nom officiel : PETERS SURGICAL

Taille de l'opérateur économique : sme

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 42 Rue Benoit Frachon

Ville : Bobigny

Code postal : 93000

Pays : France

Adresse électronique : ao@peters-surgical.com

Téléphone : 0148106262

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0006

8.1 ORG-0016

Nom officiel : MEDTRONIC

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 9 Bd Romain Rolland

Ville : Paris 14

Code postal : 75014

Pays : France

Adresse électronique : rs.marches.france@medtronic.com

Téléphone : 01 55 38 17 00

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0007

8.1 ORG-0017

Nom officiel : MEDTRONIC

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 9 Bd Romain Rolland

Ville : Paris 14

Code postal : 75014

Pays : France

Adresse électronique : rs.marches.france@medtronic.com

Téléphone : 01 55 38 17 00

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0008

8.1 ORG-0018

Nom officiel : JOHNSON & JOHNSON MEDICAL SAS

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 1 Rue Camille Desmoulins

Ville : Issy Les Moulineaux

Code postal : 92787

Pays : France

Adresse électronique : jnjmedao@its.jnj.com

Téléphone : 0155002200

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0009

8.1 ORG-0019

Nom officiel : MEDTRONIC

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 9 Bd Romain Rolland

Ville : Paris 14

Code postal : 75014

Pays : France

Adresse électronique : rs.marches.france@medtronic.com

Téléphone : 01 55 38 17 00

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0010

8.1 ORG-0020

Nom officiel : MEDTRONIC

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 9 Bd Romain Rolland

Ville : Paris 14

Code postal : 75014

Pays : France

Adresse électronique : rs.marches.france@medtronic.com

Téléphone : 01 55 38 17 00

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0011

8.1 ORG-0021

Nom officiel : MEDTRONIC

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 9 Bd Romain Rolland

Ville : Paris 14

Code postal : 75014

Pays : France

Adresse électronique : rs.marches.france@medtronic.com

Téléphone : 01 55 38 17 00

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0012

8.1 ORG-0022

Nom officiel : JOHNSON & JOHNSON MEDICAL SAS

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 1 Rue Camille Desmoulins

Ville : Issy Les Moulineaux

Code postal : 92787

Pays : France

Adresse électronique : jnjmedao@its.jnj.com

Téléphone : 0155002200

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0013

8.1 ORG-0023

Nom officiel : JOHNSON & JOHNSON MEDICAL SAS

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 1 Rue Camille Desmoulins

Ville : Issy Les Moulineaux

Code postal : 92787

Pays : France

Adresse électronique : jnjmedao@its.jnj.com

Téléphone : 0155002200

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0014

8.1 ORG-0024

Nom officiel : MEDTRONIC

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 9 Bd Romain Rolland

Ville : Paris 14

Code postal : 75014

Pays : France

Adresse électronique : rs.marches.france@medtronic.com

Téléphone : 01 55 38 17 00

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0015

8.1 ORG-0025

Nom officiel : MEDTRONIC

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 9 Bd Romain Rolland

Ville : Paris 14

Code postal : 75014

Pays : France

Adresse électronique : rs.marches.france@medtronic.com

Téléphone : 01 55 38 17 00

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0016

8.1 ORG-0026

Nom officiel : MEDTRONIC

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 9 Bd Romain Rolland

Ville : Paris 14

Code postal : 75014

Pays : France

Adresse électronique : rs.marches.france@medtronic.com

Téléphone : 01 55 38 17 00

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0017

8.1 ORG-0027

Nom officiel : TELEFLEX MEDICAL

Taille de l'opérateur économique : sme

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : La Pousaraque

Ville : Le Faget

Code postal : 31460

Pays : France

Adresse électronique : servicemarches@teleflex.com

Téléphone : 05 62 18 79 39

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0018

8.1 ORG-0028

Nom officiel : PETERS SURGICAL

Taille de l'opérateur économique : sme

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 42 Rue Benoit Frachon

Ville : Bobigny

Code postal : 93000

Pays : France

Adresse électronique : ao@peters-surgical.com

Téléphone : 0148106262

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0019

8.1 ORG-0029

Nom officiel : COUSIN BIOSERV

Taille de l'opérateur économique : sme

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 8 Rue De L Abbe Bonpain

Ville : Wervicq Sud

Code postal : 59117

Pays : France

Adresse électronique : serviceclients@cousin-visceral.com

Téléphone : 03 28 36 92 36

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0020

8.1 ORG-0030

Nom officiel : MEDTRONIC

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 9 Bd Romain Rolland

Ville : Paris 14

Code postal : 75014

Pays : France

Adresse électronique : rs.marches.france@medtronic.com

Téléphone : 01 55 38 17 00

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0022

8.1 ORG-0031

Nom officiel : BBRAUN MEDICAL

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 26 Rue Armengaud

Ville : Saint-Cloud

Code postal : 92210

Pays : France

Adresse électronique : service.marches@bbraun.com

Téléphone : 01 41 10 53 00

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0002

8.1 ORG-0032

Nom officiel : BBRAUN MEDICAL

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 26 Rue Armengaud

Ville : Saint-Cloud

Code postal : 92210

Pays : France

Adresse électronique : service.marches@bbraun.com

Téléphone : 01 41 10 53 00

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0003

8.1 ORG-0033

Nom officiel : JOHNSON & JOHNSON MEDICAL SAS

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 1 Rue Camille Desmoulins

Ville : Issy Les Moulineaux

Code postal : 92787

Pays : France

Adresse électronique : jnjmedao@its.jnj.com

Téléphone : 0155002200

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0006

8.1 ORG-0034

Nom officiel : JOHNSON & JOHNSON MEDICAL SAS

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 1 Rue Camille Desmoulins

Ville : Issy Les Moulineaux

Code postal : 92787

Pays : France

Adresse électronique : jnjmedao@its.jnj.com

Téléphone : 0155002200

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0008

8.1 ORG-0035

Nom officiel : JOHNSON & JOHNSON MEDICAL SAS

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 1 Rue Camille Desmoulins

Ville : Issy Les Moulineaux

Code postal : 92787

Pays : France

Adresse électronique : jnjmedao@its.jnj.com

Téléphone : 0155002200

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0011

8.1 ORG-0036

Nom officiel : JOHNSON & JOHNSON MEDICAL SAS

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 1 Rue Camille Desmoulins

Ville : Issy Les Moulineaux

Code postal : 92787

Pays : France

Adresse électronique : jnjmedao@its.jnj.com

Téléphone : 0155002200

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0012

8.1 ORG-0037

Nom officiel : JOHNSON & JOHNSON MEDICAL SAS

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 1 Rue Camille Desmoulins

Ville : Issy Les Moulineaux

Code postal : 92787

Pays : France

Adresse électronique : jnjmedao@its.jnj.com

Téléphone : 0155002200

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0016

8.1 ORG-0038

Nom officiel : APPLIED MEDICAL FRANCE

Taille de l'opérateur économique : sme

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 117 Av Victor Hugo

Ville : Boulogne-Billancourt

Code postal : 92100

Pays : France

Adresse électronique : Tenders-FR@appliedmedical.com

Téléphone : 0800 11 12 06

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0017

8.1 ORG-0039

Nom officiel : JOHNSON & JOHNSON MEDICAL SAS

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 1 Rue Camille Desmoulins

Ville : Issy Les Moulinaux

Code postal : 92787

Pays : France

Adresse électronique : jnjmedao@its.jnj.com

Téléphone : 0155002200

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0019

8.1 ORG-0040

Nom officiel : TELEFLEX MEDICAL

Taille de l'opérateur économique : sme

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : La Pousaraque

Ville : Le Faget

Code postal : 31460

Pays : France

Adresse électronique : servicemarches@teleflex.com

Téléphone : 05 62 18 79 39

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0020

8.1 ORG-0041

Nom officiel : JOHNSON & JOHNSON MEDICAL SAS

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 1 Rue Camille Desmoulins

Ville : Issy Les Moulineaux

Code postal : 92787

Pays : France

Adresse électronique : jnjmedao@its.jnj.com

Téléphone : 0155002200

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0003

8.1 ORG-0042

Nom officiel : TELEFLEX MEDICAL

Taille de l'opérateur économique : sme

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : La Pousaraque

Ville : Le Faget

Code postal : 31460

Pays : France

Adresse électronique : servicemarches@teleflex.com

Téléphone : 05 62 18 79 39

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0019

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 85a4c373-70c9-4d62-9aeb-9542e0758791 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 12/02/2024 à 10:29

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/02/2024